la propriété publique et privée et de la perte de nombreuses heures de travail. »

D'autre part, Lord Linlithgow a souligné que les prix augmentaient sans cesse et que l'inflation se dessinait.

«Pour remédier à cette situation, a-t-il déclaré, le gouvernement projette la création d'un office de denrées alimentaires, chargé de la réglementation des tarifs. »

Vingt-quatre journaux de Bombay suspendent leur publication

Bangkok, 17 décembre. — Radio-Delhi annonce :

Au cours d'une réunion de presse qui vient de se tenir inopinément à Bombay, les rédacteurs en chef de vingt-quatre journaux de cette ville ont décidé de suspendre la publication de leur journal vendredi 18 décembre. On ignore le motif de cette mesure.

Les opérations en Chine

Changhaï, 17 décembre. — L'agence Domei apprend de source officielle japonaise que, dans la région du cours inférieur du Yang-Tsé, les troupes de Tchoung-King et les détachements de communistes qui les soutiennent ont perdu, en novembre, 1.352 tués, 1.129 prisonniers et 511 transfuges.

Le butin comprend : 284 canons, 21 mitrailleuses, 158 revolvers et 1.206 fusils.

La même agence apprend, d'autre part, de Chantoung que, dans les districts de Pushan et de Fen Glai, un millier de Chinois ont été mis hors de combat.

D'autre part, cinq unités de l'armée nippone ont encerclé au pied du Tcheng-Tchan, à 20 km. à l'ouest de Pushan, un groupe ennemi fort de 1.500 hommes environ, tandis que cinq autres formations japonaises cernaient au nord du mont Chun-Chinhya, un millier de communistes.

La destruction des forces ennemies est en cours.

Un «libéré» vous parle

« Avant de quitter mon camp, le stalag XVIII A, j'avais promis à beaucoup de mes camarades de m'occuper de leurs familles. Dès mon retour, j'ai tenu ma promesse. Maintenant, je connais, par expérience, à la fois la détresse du prisonnier et celle de sa famille. L'une et l'autre sont inséparables : c'est la même solitude, la même angoisse, la même attente.

» C'est pourquoi le grand moyen de rendre service au prisonnier, c'est de rendre service à sa famille. Le Secours national aide les familles de prisonniers ; les « libérés » veulent aider le Secours national. Mes camarades et moi nous quêterons pour les prisonniers et leurs familles, durant la « Semaine de Noël du Secours national » et les Français nous donneront, comme nous demanderons, c'est-à-dire, de tout cœur ! »

LES ACTUALITÉS CINÉMATOGRAPHIQUES DE LA SEMAINE

La bande débute par les actualités sportives : la dernière course motocycliste de l'année à Bucarest, le match de championnat d'Europe de catch au Palais des Sports d'Anvers, la chasse à courre de Saint-Hubert au Danemark, en présence du prince héritier.

Le célèbre chœur des chanteurs de la cathédrale de Ratisbonne se fait entendre à Bruxelles, après avoir donné un récital très réussi à Lille. Le poète allemand Gérard Hauptmann fête ses 80 ans.

Le culte a repris dans les églises profanées par les Soviets en Ukraine. Dans le protectorat, on poursuit l'amélioration des mesures de sécurité en faveur des mineurs.

Au Palais des Sports, à Berlin, le Dr Goebbels proclame la résolution du peuple allemand de poursuivre la guerre jusqu'à sa fin victorieuse et la confiance inébranlable de celui-ci dans le Führer.

La caméra nous fait assister au débarquement des troupes japonaises aux îles Aléoutiennes, à l'établissement de bases aériennes d'attaque contre l'Amérique du Nord, à un bombardement d'une d'entre elles par les avions américains. En un an, les Japonais ont conquis 4.000.000 kilomètres carrés de territoires.

Dans le secteur central, des attaques soviétiques sont repoussées par les troupes d'assaut du Reich, soutenues par l'artillerie qui ouvre un tir de barrage infranchissable et par les « Stukas », dont les bombes neutralisent l'avance de l'armée bolcheviste.

L'aviation allemande bombarde avec efficacité, loin derrière le front de l'Est, les rassemblements de troupes soviétiques, les nœuds de communications qui sont durement touchés.

Nouvelles de France

L'Académie française a tenu sa séance de fin d'année

Paris, 17 décembre. — L'Académie française a tenu sa séance solennelle de fin d'année, au cours de laquelle elle a entendu un rapport de M. Georges Duhamel, directeur, sur les prix et concours littéraires de fin d'année, et un discours de M. Paul Hazard sur les prix de vertu.

A l'Académie Goncourt
Le nouvel élu

M. Jean de La Varende, le nouveau membre de l'Académie Goncourt, est né le 24 mai 1887, au château de Bonneville-Sambiac, dans l'Eure.

En 1936, son recueil de nouvelles : « Pays d'Ouche », lui valut le prix des Vikings. Puis « Nez de Cuir » lui fit décerner le grand prix du roman de l'Académie française.

Parmi son œuvre, il faut citer « Roi d'Ecosse », « Le Centaure de Dieu », « Le Mont Saint-Michel », de nombreux contes, etc...

Le loyalisme du chef de la Maison de France

Vichy 18 décembre. — Le comte de Paris qui a rejoint sa propriété de Larache (Maroc espagnol) depuis longtemps, a adressé ces jours-ci une lettre au président Laval, l'assurant de son loyalisme à l'égard du gouvernement et du maréchal Pétain.

Un message du commissaire de la Porte du Theil aux chantiers de jeunesse

Vichy, 18 décembre. — Le commissaire général de la Porte du Theil adressera le jeudi 24 décembre, à 21 h. 45, un message radiodiffusé aux jeunes, aux chefs et aux anciens élèves des chantiers.

Une sage-femme condamnée aux travaux forcés à perpétuité

En application de la nouvelle loi sur la défense de la natalité, une sage-femme d'une petite localité de Seine-et-Marne, vient d'être condamnée aux travaux forcés à perpétuité.

Des communistes condamnés par la section spéciale de la Cour de Douai

La section spéciale de la Cour de Douai a prononcé les peines suivantes pour activité communiste :

Un an de prison : Edmond Fiolka et François Lopinski, mineurs à Carvin-Libercourt.

Dix-huit mois : Jules Charron, 42 ans, mineur à Aniche.

Deux ans : Désiré Jésus, 31 ans, mineur à Aniche.

Ces peines s'augmenteront d'une amende de 1.200 francs.

La section a infligé 5 ans de prison et 60.000 francs d'amende au chimiste Fernand Bienfait, 22 ans, de Saint-Laurent.

Création d'un Comité d'organisation de l'industrie de la chicorée

Par application de la loi du 16 août 1940, il est créé pour les industries du séchage et de la torréfaction de la chicorée un comité d'organisation professionnelle.

La compétence du comité s'étend à toutes les entreprises procédant au séchage et à la torréfaction de la chicorée.

Le rattachement à ce comité des entreprises dont l'activité s'exerce aux limites de sa compétence pourra être décidé par arrêté du ministre-secrétaire d'Etat à l'agriculture et au ravitaillement.

— M. Reviliod, secrétaire général à la préfecture de la Seine, est nommé préfet de Seine-et-Oise; M. Marc Chevalier, préfet de Seine-et-Oise sera prochainement nommé conseiller d'Etat.

— Ce n'est pas une tournée composée d'artistes de la Comédie-Française qui partira pour l'Allemagne jouer devant les prisonniers et les travailleurs, mais une troupe composée de comédiens appartenant à différents théâtres de Paris.

— S.S. Pie XII a reçu M. Domingo de las Barconas, nouvel ambassadeur d'Espagne au Vatican.

— Un incendie s'est déclaré dans le couvent thérésien de Salamanque. Il détruisit tout le bâtiment ainsi que quelques maisons voisines.

— M. Morales, ministre chilien de l'intérieur, a été reçu par M. Roosevelt. Il serait porteur d'un message du président du Chili.

— Les Petits chanteurs à la croix de bois, de retour d'une longue tournée en Amérique du Sud, sont arrivés à Paris.

A NOS CORRESPONDANTS

Nous rappelons à nos correspondants que leurs bordereaux de frais, établis pour la période du 20 du mois précédent au 19 du mois en cours, doivent nous parvenir le 20 de chaque mois.

5 N 4

"SEMAINE DE NOEL" DU SECOURS NATIONAL

Les Infirmières quêteront pour les enfants malheureux

5 N 4

CHRONIQUE REGIONALE

L'application de l'ordonnance du commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France concernant l'arrêt du travail dans les entreprises pendant la période du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943

En vertu des pouvoirs qui m'ont été conférés par le Commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France, j'ordonne pour les départements du Nord et du Pas-de-Calais ce qui suit :

§ 1. — Outre les entreprises désignées au § 2 de l'ordonnance du commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France concernant l'arrêt du travail dans les entreprises pendant la période du 25 décembre 1942 au 3 janvier 1943, sont exclues de l'arrêt du travail pendant cette période :

1° Etablissements de réfrigération, amidonneries, abattoirs, équarrissages, fabriques de chicorée, fabriques de confiture et de miel artificiel, sucreries, distilleries d'alcool, usines de fécule et de rayonne;

2° Toutes les entreprises dont la consommation mensuelle est inférieure à 20 tonnes de charbon ou 10.000 mètres cubes de gaz ou qui ont à leur disposition une puissance de 20 kw., qu'elles la prennent au secteur ou qu'elles la produisent elles-mêmes;

3° Les entreprises qui seront directement avisées par le Rüstungs-kommando de Lille.

§ 2. — Pendant la période du 28 décembre 1942 au 30 décembre 1942 inclus, tout le personnel devra être occupé dans toutes les entreprises, mais seulement à des travaux dont l'exécution sera compatible avec les restrictions de consommation de charbon, gaz et électricité. Ces restrictions seront ordonnées par le bureau régional de répartition du charbon à Lille ou le bureau de l'Energie à Lille.

§ 3. — En outre, la loi du gouvernement français en date du 11 décembre 1942 portant arrêt du travail dans les entreprises pendant la période du 20 décembre 1942 au 3 janvier 1943, est aussi applicable dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, pour autant qu'elle ne soit pas en contradiction avec l'ordonnance susnommée du commandant militaire pour la Belgique et le Nord de la France et la présente ordonnance d'application.

§ 4. — La présente ordonnance entrera en vigueur dès sa publication.

Lille, le 16 décembre 1942.
Oberfeldkommandantur 670.

Pour l'Oberfeldkommandant,
Le chef de l'administration militaire,
Dr BEYER
Kriegsverwaltungs-Abt. Chef.

La carte individuelle d'alimentation dans le Nord et le Pas-de-Calais

LES « TITRES DE CONSOMMATION » SONT MAINTENANT UNIFORMES DANS TOUTE LA FRANCE

On sait que la carte individuelle d'alimentation, actuellement en cours de distribution, sera en vigueur dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais à partir du 1er janvier.

Tout consommateur résidant sur le territoire français, quelle que soit sa nationalité, doit en être pourvu.

Par suite des différents décrets en vigueur jusqu'ici, les consommateurs appelés à changer de résidence ou de domicile, ont rencontré souvent des difficultés pour régulariser leur situation. Un modèle unique s'imposait donc.

Notons que la nouvelle carte est essentiellement individuelle. Elle constitue une véritable carte d'identité alimentaire.

Les formules peuvent paraître à première vue compliquées; cependant elles sont très simples. Elles offrent l'avantage d'éviter les fraudes et abus et de réserver strictement à chacun ce à quoi il a droit.

Catégories de consommateurs

Les consommateurs sont répartis entre différentes catégories : E: enfants des deux sexes âgés de moins de trois ans; J1 : enfants des deux sexes âgés de 3 à 6 ans révolus; J2 : enfants des deux sexes âgés de 6 à 13 ans révolus; J3 : consommateurs âgés de 13 à 21 ans; A : consommateurs âgés de 21 à 70 ans, à l'exception des mineurs et travailleurs lourds; T : mineur et travailleurs lourds.

Peuvent être classés en cette catégorie les mineurs et les consommateurs se livrant à des travaux pénibles nécessitant une grande dépense de force musculaire et dont les travaux, professions, emplois, fonctions, sont énumérés dans un Arrêté ministériel.

C : consommateurs des deux sexes âgés de plus de 21 ans et sans limite d'âge se livrant personnellement et professionnellement aux travaux agricoles, qu'ils soient propriétaires cultivant eux-mêmes ou bien fermiers, ouvriers agricoles, à l'exclusion, tant des éleveurs et herbagers que des propriétaires ne travaillant pas eux-mêmes à la culture ou y travaillant de façon intermittente ou exceptionnelle.

V : consommateurs des deux sexes âgés de plus de 70 ans et à qui leurs occupations ne permettent pas le classement en catégorie C.

La lettre de la catégorie à laquelle appartient le consommateur figure en première page de la carte individuelle, avec le N° d'ordre et les indications de domicile et d'état civil.

A la page 2 sont indiquées les dates et les motifs des remises exceptionnelles de titres d'alimentation.

La page 3 est destinée à l'inscription des dates de remises normales des titres.

Les cases de la page 4 sont réservées aux mentions éventuelles, indiquant que le consommateur bénéficie d'un régime particulier et que la distribution des feuilles de tickets est soumise à des modalités spéciales.

La présentation de la carte d'alimentation peut être demandée par le commerçant lorsqu'un consommateur achète une denrée rationnée, afin de permettre de vérifier la concordance des numéros portés sur la carte d'alimentation d'une part, et sur les feuilles de tickets d'autre part.

La carte d'alimentation permet en outre aux acheteurs de justifier le nombre de consommateurs vivant à leur foyer, en vue de l'obtention de toutes denrées proportionnellement au nombre de cartes présentées.

La feuille de coupons

En même temps que la carte individuelle d'alimentation, sera mise en vigueur, la feuille de coupons, titre dont les tickets ou coupons permettront au consommateur d'obtenir chaque mois de sa mairie de résidence les feuilles de tickets d'alimentation correspondant à sa catégorie.

LA RELÈVE

Des ouvriers du Nord vont travailler en Allemagne

Jeudi, vers la fin de l'après-midi, un contingent important d'ouvriers spécialisés de Lille et sa banlieue, a quitté Lille, à destination de l'Allemagne.

De nombreux parents et amis, assistaient au départ.

A Valenciennes et à Maubeuge d'autres groupes de travailleurs se joignirent au convoi.

Un nouveau type de carnets de tickets sur les tramways de l'Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing

La Compagnie des tramways l'E.L.R.T. va mettre en vente prochainement des carnets de tickets « Tarif normal » d'un nouveau modèle.

Ces carnets seront composés de 15 tickets et vendus 10 francs. Ils porteront au dos l'impression d'une bande de garantie (c'est-à-dire la partie sur laquelle se fait l'annulation).

Chaque ticket pourra de la sorte être oblitéré deux fois : une fois au recto et une fois au verso.

Les nouveaux tickets se distingueront des anciens par l'impression au verso de la bande rose de garantie.

Le nouveau carnet de 15 tickets correspond donc à 30 tickets de l'ancien carnet. Le tarif est sans changement. Le prix de 10 francs facilitera son achat en supprimant tout échange de petite monnaie.

Comme l'oblitération ne peut se faire qu'en une seule opération, les voyageurs devront présenter au receveur un nombre de tickets tel que celui-ci puisse trouver sur une même face, non encore oblitérée, le nombre de tickets correspondant au parcours.

Les anciens tickets restent valables.

M. Jean Tirloy est nommé membre du Conseil national de perfectionnement des écoles d'assistantes sociales

Par arrêté en date du 25 novembre 1942, M. Jean Tirloy, délégué régional à la famille, est nommé membre du Conseil de perfectionnement des écoles d'assistantes sociales.

Nous lui présentons nos félicitations les plus chaleureuses.

Amicale des employés de l'industrie textile de Roubaix-Tourcoing

Dimanche 20, de 10 à 12 h., permanence mensuelle pour tous les membres de l'Amicale des employés de l'industrie textile au siège social, à Roubaix, 126, rue de la Gare et à Tourcoing, Café des Sports, 1, avenue Gustave-Dron.

A l'ordre du jour: Paiement des allocations - maladies, interventions chirurgicales, hospitalisation, prime de natalité, inscription des nouveaux membres et remise des cartes de cotisations 1943.

Le paiement des prestations des Assurances sociales (Caisse 31) sera fait aux ayants-droit sur la présentation de l'ordre de paiement. Les membres retraités sont spécialement convoqués à cette réunion.

Il est rappelé aux sociétaires en retard dans le versement de leurs cotisations que cette permanence est la dernière de l'année 1942. Les sociétaires ayant des dossiers de maladie dont le délai est expiré, sont priés de se présenter aux différentes permanences pour le règlement définitif de leur dossier.

Le secrétaire-trésorier sera à la disposition des membres pour tous renseignements utiles aux affaires courantes de l'Amicale.

LILLE

Georges Thil chantera à Lille au profit du Secours national et de la Croix-Rouge française

C'est l'hiver. Un peu partout dans Lille et sa banlieue, des malheureux, des sinistrés, des femmes, des enfants des vieillards ont faim et froid.

Les comités lillois du Secours national et de la Croix-Rouge française, qui leur viennent en aide, organisent pour le 7 janvier 1943, au Théâtre Sébastopol, une grande manifestation artistique à leur intention. Les spectateurs auront, au cours de ce gala, l'occasion d'applaudir, pour la première fois depuis de nombreuses années, le célèbre ténor Georges Thil.

Cet artiste, si justement apprécié, chantera dans « Carmen », le chef-d'œuvre de Bizet, le rôle de don José. L'orchestre sera dirigé par le maître Cloez, de l'Opéra-Comique et tout a été mis en œuvre pour donner à cette représentation un éclat exceptionnel.

Nous publierons incessamment d'autres détails sur cette manifestation, qui trouvera écho auprès de toutes les personnes généreuses et amies des arts.

Une cartomancienne est assaillie chez elle par une inconnue

Mercredi, à 18 h., Mme Gabrielle Thomas, veuve Rebmann, 66 ans, tireuse de cartes, domiciliée 145 ter, avenue de Dunkerque, à Lille, a été découverte, chez elle, inanimée et baignant dans une mare de sang.

Mlle Elisabeth Vasseur, 20 ans, habitant avenue de Dunkerque, au numéro 81, qui fit cette découverte, alerta M. le docteur Derache, qui se rendit aussitôt sur les lieux.

Celui-ci constata que la victime portait une blessure sérieuse à la tête et la fit admettre sur-le-champ à l'hôpital de la Charité.

Mme veuve Rebmann a déclaré avoir été assaillie par une femme, sans donner plus de précisions. La victime a dû être frappée à l'aide d'une pelle à charbon, au moment où elle tirait les cartes. Des traces de sang et des cheveux ont, en effet, été découverts sur une carte d'un jeu placé sur la table. Il y aurait ensuite eu lutte car les enquêteurs ont relevé diverses taches de sang sur le carrelage, la porte de communication avec la cuisine et sur un fauteuil.

Sept goulots de bouteilles, de nombreux débris de verre jonchant le sol, semblaient prouver enfin que l'agresseur ne serait finalement acharné sur la victime en la frappant à coupe de bouteilles.

Le vol paraît être le mobile du crime, car un coffret en tôle a été forcé puis une somme de 300 fr. a disparu du sac à main de la cartomancienne.

Le voleur, pourtant, n'est pas arrivé à ses fins. En effet, les économies de la veuve Rebmann: 6.750 frs, ont été découvertes dans une chambre du premier étage.

* *

La femme qui, le 11 courant, entre 17 h. 30 et 18 h. 15, n'est fait tirer les cartes chez la veuve Rebmann est priée de se faire connaître sans retard au commissariat du 5e arrondissement, place du Marché-aux-Chevaux. Elle est assurée de la plus grande discrétion et de sa déclaration il ne saurait résulter aucun ennui pour elle.

A noter que cette personne attendait la cartomancienne sur le pas de la porte de cette dernière, à 17 h. 30.

« Son fils »

Le public lillois aura très prochainement l'occasion de voir le film passionnant que vient de réaliser le grand cinéaste allemand Peter-Paul Brauer.

« Son fils », tel est le titre de cette œuvre puissante, curieux amalgame d'humour et de pathétique, qui — sous la forme du drame policier — s'élève au ton de la comédie de caractère.

Cette émouvante fiction, qui dépeint avec angoisse d'un homme dont le fils est accusé d'être le complice d'un crime, est magistralement interprétée par deux des meilleurs comédiens germaniques, Karin Hardt et Otto Wernicke.

Une conférence de M. R. Navarre sur la « production nationale de lubrifiants de synthèse »

Demain samedi 19, à 16 h. 30, salle des fêtes de l'Université, rue Auguste-Angellier, M. R. Navarre fera une conférence sur « la production nationale de lubrifiants de synthèse ».

Des employés de la S.N.C.F. pillaient la gare de Fives

Surpris par un facteur-chef au moment où ils s'apprêtaient à commettre un vol dans un vagon de la gare de Fives, Gilbert Blondel, 31 ans, 2, pavé du Moulin, à Hellemmes; Adrien Marchand, 30 ans, 13, place Pernig, à Lille; Maurice Dupont, 3 ans, 18, rue Pierer-Legrand; Marius Belle Etoile 55 ans, 68, rue Parmentier, à Secin; Dominique Dumont, 42 ans, 20, rue des Dondaines, à Lille, et Henri Walvocq, 37 ans, 36, rue Marcel-Semoir, à Hellemmes; tous employés à la S.N.C.F., ont été arrêtés et déférés au parquet.

Dupont, Blondel et Walocq sont, d'autre part, les auteurs d'un vol de 146 mètres de tissus, commis il y a environ six semaines dans un autre vagon, en gare de Fives.

Ils avaient revendu cette marchandise 21.000 francs à un nommé Jules Morée, 30 ans, chauffeur d'auto, et domicilié à Mouvaux, 93, rue du Château. Ce dernier, qui a été aussi arrêté, a déclaré n'avoir été que l'intermédiaire dans cette affaire, entre les vendeurs et les acheteurs réels et n'avoir touché pour sa part que 2.000 fr. Une somme de 12.000 fr. a pu être récupérée chez les auteurs de ce vol.

NORD

UNE INFIRMIÈRE CAMBRÉSIENNE DÉCORÉE DE LA CROIX DE GUERRE. — La Croix de guerre vient d'être attribuée à Mlle Paulette Bottiau, infirmière de la Croix-Rouge française, citée à l'ordre de la brigade pour sa belle conduite en mai 1940.

M. TITREN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL A LA SOUS-PRÉFECTURE DE CAMBRAI EST NOMMÉ A LAON. — Par arrêté du 2 décembre, M. Charles Titren, secrétaire général de la sous-préfecture de Cambrai, est nommé chef de division à la préfecture de Laon.

PAS-DE-CALAIS

L'ouverture de la pêche au large de Calais

L'inauguration officielle de l'ouverture de la tâche a eu lieu en présence des autorités françaises et allemandes. En effet, le commandant du port de Calais vient d'autoriser une flottille de chalutiers à sortir chaque jour pour se livrer à la pêche.

Le conseil municipal de Calonne-Ricouart est dissous

Le Conseil municipal de Calonne-Ricouart, ayant adopté une attitude hostile à l'œuvre de rénovation nationale, est dissous par arrêté du chef du gouvernement. Une délégation spéciale a été nommée.

Bourse de Paris

du 17 décembre 1942

Valeurs françaises (actions)

Banque de France, 27.200. — Banque de Paris, 2.800. — Crédit Commercial, 2.680. — Crédit Foncier, 7.500. — Crédit Lyonnais 7.900. — Métro. 4.400. — Nord, 2.300. — Distribution, 2.850. — Générale Electr., 6.000. — Electr. Gaz Nord, 1.050. — Electrique du Nord, 900. — Energie Indust., 4.025. — Gillet-Thaon, 436. — Industrie Textile (Cie Gle), 2.850. — Le Blan, 1.785. — Péreuches, 3.150 — Aciéries du Nord, 600. — Ateliers Nord-France, 1.470 d. — Chantiers Saint-Nazaire, 6.300. — Forges Nord-Est, 1.805. — Denain-Anzin, 3.625 — Louvroil-Montbard, 1.496.

Béthune 3.780 — Houillères Montrambs 4300. — Aniche, 6.750. — Anzin, 2.400. — Blanzy, 6.650. — Carvin, 3.500. — Courrières, 1.150. — Dourges, 3.625. — Lens, 1.515. — Marles 3.180 — Ostricourt, 5.250 d. — Vicoigne, 2.300 d. — Nickel, 3.450. — Ouenza 8.560. — Française Pétroles 1.870 — Lille-Bonnière prior., 1.165. — Gafsa, 3.600. — Air Liquide, 3.600. — Ugine, 6.200. — Engrais Auby, 575. — Givet-Izieux, 5.500. — Kuhlmann, 3.850. — Péchiney, 6.125. — Rhône-Poulenc, 4.380. — Saint-Gobain, 8.000. — Olida, 18.200 off. — Pollet, 4.025. — Colonies (Cie Gle) 2.000 d

Valeurs à revenu fixe (rentes et obligations)

FONDS D'ETAT FRANÇAIS

3 %, 96.10. — 3 % amortissable, 99.45. — 4 % 1918, 104.15. — 5 % 1920, 142. — 4 1/2 % 1932 A, 103.65. — 3 % 1942, 97.40. — 3 1/2 % 1942, 98.60 — Caisse Autonome 1938, 122.20. — Oblig. Trésor 4 % 1934, 1.252. — Bons Trésor 4 % 1935, 1.109. — Caisse Autonome Tabacs, 1.035. — Crédit National 1919, 635. — Crédit National 1920 560 — Crédit National 1941, 2.140. — 1942, 2.005.

FONCIERES ET COMMUNALES

Foncières 1863, 369. — Foncières 1885, 410. — Communales 1891, 368 — Communales 1892, 466. — Foncières 1895, 460. — Communales 1899, 414. — Foncières 1903, 480. — Communales 1906, 428. — Foncières 1909, 214. — Communales 1912, 210. — Foncières 1913 3 1/2 %, 437. — Communales 1930, 1.008. — Foncières 1930, 997 — Communales 1931, 1.028. — Communales 1931-32, 1.017. — Communales 1932, 1.034. — Emprunt 1933, 1.057.

VILLE DE PARIS

Ville de Paris 1875, 525. — 1876, 535. — 1892, 331.50. — 1896, 365. — 1899, 370. — 1904, 360. — 1910, 3 3/4 %, 349. — 1910 3 % 320. — 1912, 298. — 1928, 1.005. — 1929, 1.022. — 1930, 1.006. — 1930 lots, 1.006. — 1931, 1.003. — 1931 fort., 992. — 1932, 1.005. — 1934 1/2 %, 999. — 1934 3 %, 991. — 1937, 1.017. — 1938, 1.020. — Panama à lots 202. — Départ. Nord 5 1/2 % 1936, 1.070.

CHEMINS DE FER

Est 3 % anc., 436. — 3 % nouv., 415. — 5 % 1921, 912.

Lyon 3 % anc., 396. — 3 % nouv., 396. — 5 % 1921, 342.

Midi 3 % anc., 390. — 3 % nouv., 396. — 4 % 1921, 811.

Nord 3 % anc., 465. — 3 % nouv., 445. — 5 % 1921, 909.

Orléans 3 % anc., 410. — 3 % nouv., 407. — 4 % 1921, 806.

Ouest 3 % anc., 399. — 3 % nouv., 413.

OBLIGATIONS DIVERSES

Nord-Sud 4 % 1909, 475. — Distribution 6 % 1939, 904. — Gén. Elect. 5 1/2 % 1940, 2.034. — El. Gaz Nord 1931, 1.082. — En. Nord-France 1931, 1.012. — Tapis Couvertures 5 %, 1.000. — Béthune 3 3/4 %, 400. — Vicoigne 5 1/2 %, 1.065. — Courr. Kuhlmann 5 % 1930, 1.050. — Pollet et Chausse. 6 1/2 % 1927, 510.

EMPRUNTS COLONIAUX

Afriq. Equat. 5 1/2 % 1937, 1.017. — Afriq. Occ. 5 1/2 % 1937, 1.029 — Indochine 3 % 1930, 441. — Maroc 1914, 497. — Maroc 6 % 1937, 1.053 — Tunis 1892, 398. — Algérie 1902, 454. — Tunisie 1907, 378.

Bourse de Lille

du Jeudi 17 décembre

ACTIONS

Charbonnages. — Aniche, 6700. — Anzin, 2310. — Béthune, le 10me, 3710. — Blanzy, 6600. — Carvin, 3410. — Courrières, 1125. — Dourges, 3550. — Escarpelle, 6925. — Lens, 1495. — Liévin, 1039. — Marles, 2050. — Vicoigne, 2245.

Eaux, Transports. — E.L.R.T., 431. — Lyonnaise des Eaux, 3450.

Gaz, Electricité. — Béthunoise, 735. — Electr. et Gaz Nord, 1015. — Electrique Nord, 945. — Energie Electr. Nord France, 1025.

Métallurgie. — Aciéries du Nord, 810. — Blache, 1510. — Denain-Anzin, 3550. — Aciéries Nord-Est, 1760. — Tub. Valenciennes, 1200.

Pétrofs. — Lille-Bonnières, 820. — Raffin. Pétroles Nord, 164.

Textiles. — Agache, 3125. — Compt. linier, 360. — Saint frères, 1915.

Ciments. — Origny, 24.000. — Ciments Fr. et Boulogne, 7500.

Produits chimiques. — Engrais Auby, 600. — Engrais de Roubaix, 2150. — Finalens, 1650. — Kuhlmann, 2850. — Saint-Gobain, 7950.

Alimentation, Diverses. — Nouvelles Epic. Nord, 465.

OBLIGATIONS

Ville de Roubaix 4.50 % 1931, 970.

LES SPORTS

FOOTBALL-ASSOCIATION

Le championnat d'excellence

Racing-Valenciennes au parc Jean-Dubrulle

Dimanche, à 15 h., le Racing recevra l'excellente formation de l'U.S. Valenciennes.

Cette rencontre aura une importance capitale pour les visiteurs. Vainqueurs ceux-ci, qui ne se trouvent qu'à trois points du Racing, se rapprocheraient dangereusement, aussi annoncent-ils leur meilleur team, emmené par leur centre-avant Léglise. Les « Doyens » sauront-ils endiguer les assauts de leurs rapides adversaires ?... Certes la rentrée d'André Dujardin donnera plus d'efficacité à leur attaque, mais on ignore encore si G. Verriest pourra tenir sa place et l'absence éventuelle de son demi-centre serait un lourd handicap pour l'équipe.

En lever de rideau à 13 h. 15, les vieilles gloires du Racing et de l'U.S. Tourcoing se rencontreront. Les spectateurs pourront voir évoluer les Cocheteux, Dubly, Vanco, Fymal, Parsy, Depeuge, etc...

Prix des places : Tribunes d'honneur : 20 fr.; Tribunes ordinaires : 15 fr.; Premières : 10 fr.; Populaires : 5 fr.

Les abonnés détacheront le coupon N° 6 de leur carte.

Excelsior R.T. contre Fives

C'est une rude étape sur le chemin du redressement que les jeunes Excelsiormen auront à franchir dimanche. Ils se heurteront en effet à leurs rivaux fivois qui, leur équipe pro ne jouant pas en championnat, pourront disposer de la totalité de leurs éléments amateurs.

A l'aller, l'Excelsior avait obtenu le match nul avec son équipe renforcée. Ce sera l'inverse dimanche et il faudra que les gars du Crétinier partent avec le cœur bien accroché s'ils veulent continuer la série des succès obtenus contre le Stade, Carvin et Denain. Ils aligneront l'équipe suivante, où Polles fera sa rentrée: Deneff; Wanin, P. Heuls; Maynard, L. Haroux; Polles; Verrue, A. Heuls; Maertens; Vercouture, Willems.

Prix des places: 5, 10 et 15 fr. Les abonnés aux tribunes détacheront le ticket N° 10.

UNION DE FLANDRE
Rencontres du dimanche 20

Première série : E. I. C. Tourcoing - C. A. J. Roubaix; P. S. Wattrelos — S. C. S. Hem; U. S. S. M. Lille — S. W. Leers; C. S. Mouvaux — P. S. Wattrelos 2. — Deuxième série : U. S. S. M. Lille — S. W. Leers à 14 h.

L'équipe du S. C. S. M. Hem est forfait général.

DEMANDE DE MATCHES. — Excelsior Roubaix-Tourcoing. — Cadets A libre le 20 décembre à 10 h. sur terrain adverse, le 3 janvier à 10 h. sur son terrain. Cadets B libre le 27 décembre, 3, 10 et 17 janvier sur terrain au choix. Jeunes cadets A le 27 décembre, 3 et 10 janvier. Jeunes cadets B le 27 décembre, 3, 10, 17 et 24 janvier.

Sporting-Club Justice Rx. — Eq. 1 c. forte équipe les 17 et 31 janvier, le 7 février, les 7 et 28 mars sur notre terrain ou terrain adverse. Minimes libre toute la saison. Ecrire à Edouard Deronne, 41, rue Léon-Marlot, Wattrelos.

LUTTE

Une belle réunion de lutte libre à Roubaix

Dimanche aura lieu une réunion de lutte libre organisée par le Club des Sports Réunis, 9, rue Boucher-de-Perthes, sous l'égide du Comité des Flandres et sous la présidence d'honneur de M. Goubet. Les rencontres auront lieu dans l'ordre suivant :

Lobros (Roubaix) c. Martens (Lille); Devlaminck (Roubaix) contre Thorès (Haubourdin); Crochon (Roubaix) c. Dufromont (Hellemmes); Van Espen (Hellemmes) c. Goulon (Lomme); De Gand (Roubaix) c. Dubois (Armentières); Braem (id.) c. Lagrugue (id.); Debruyne (id.) c. Farvacque (id.); Bouches (id.) c. Boquet (id.); Goulas (id.) c. Deris (Hellemmes); Riquier (id.) c. Boidin (Armentières).

La salle sera chauffée. Location au siège. Prix des places : Premières, 10 fr.; Secondes, 5 fr.

JEU DE PIQUET

ROUBAIX. — Dimanche 20, à 16 h., 212, rue J.-Guesde, partie de piquet entre H. Cugnet et F. Torfs. 11604d

ROUBAIX. — Concours de piquet chez Jules Bailleul, 160, r. J.-Guesde, vendredi 25 (Noël), samedi 26, dimanche 27 décembre. Trois tours 35 fr. 11597d

JEU DE FLECHETTES

ROUBAIX. — Dimanche 20 déc., chez Vanneste, 71, rue de France, partie de fléchettes entre Albert Arlan et Charles Smet : 31/61. Au pas à 16 h.

ROUBAIX. — Samedi 19, partie de fléchettes 31-61. Michel contre Vervarque. Au pas à 6 h., à l'Déchinte, 8, rue Daubenton. 11665d

LEERS. — Grande partie de fléchettes entre Amédée Verlinde et Vandenbosache. Au pas à 15 h. 45, un 41 de 81, chez Henri Delguette, 42, rue Leroy, à Leers. 11566d

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du 17 décembre 1942
Présidence de M. Toulza

Ravitaillement. — Depuis deux ans Charles Pannecoucke, tisserand, à Bousbecque, touchait des cartes de ravitaillement pour son fils qui n'habitait plus avec lui. Un mois et 1.200 francs d'amende.

— Gaston Van Aes, 65, rue de Constantine, à Roubaix, s'est fait livrer sans remise de tickets 11 kg. de beurre: 1.800 fr. d'amende.

— Germaine Derathe, de Ploegsteert (Belgique), a dérobé une boîte de crayons de couleurs. Quinze jours de prison.

POUR LES ASSISES

La chambre des mises en accusation a renvoyé devant le jury du Nord, Ernest Dassonneville, 33 ans, dégorgeur, 60, rue du Sentier, à Tourcoing et sa femme née Jeanne Belosse, 34 ans, inculpés de privation de soins et d'aliments à leurs enfants.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Un Roubaisien acquitté. — En mai 1940, M. Dhondt, parfumeur, à Roubaix, quitta son magasin précipitamment et chargea son cousin, André Vervacke, de veiller sur son bien. Mais celui-ci s'empressa d'emporter les marchandises avec l'aide d'un ami, M. Edouard Delhommelle, artisan relieur, à qui il remit en remerciement un paquet de savonnettes d'une valeur de 525 fr. Inculpé de complicité de vol, M. Delhommelle fut condamné par le tribunal de Lille à quinze jours de prison et 500 fr. d'amende.

En appel, la Cour estime que Delhommelle a pu ignorer que Vervacke disposait du bien d'autrui sans autorisation et a prononcé son acquittement.

En quelques lignes

FOOTBALL. — Outre Nord-Bourgogne à Dijon la Coupe des provinces françaises donnera lieu aux rencontres suivantes : Franche-Comté-Lorraine à Belfort; Orléanais-Bretagne à Orléans; Anjou-Poitou à Nantes; Auvergne-Lyonnais à Clermont-Ferrand; Limousin-Pyrénées à Limoges et Dauphiné-Savoie-Provence à Annecy.

— Crispin, l'ailier gauche du Stade roubaisien, a fait un match d'essai au Mans après une entrevue avec Cottin. Il n'a plus joué à Roubaix depuis une quinzaine, mais ses dirigeants n'ont été saisis d'aucune démission de sa part.

— Un combie ! L'Excelsior vient d'être avisé qu'il devra rejouer, le 27 décembre en Coupe, contre Saint-Pol ! Précisons qu'il s'agit là d'une décision du bureau de la 3 F.A. et non de la Commission de la Coupe qui, espérons-le, aura son mot à dire... Car, il est à peine besoin d'ajouter que l'Excelsior proteste formellement.

— Hilti s'est rétabli beaucoup plus vite qu'on ne le pensait et, dimanche, pour jouer à Paris son match en retard contre le Stade-C.A.P., l'Excelsior alignera :

Potzier (Schutt n'étant pas qualifié); Dubois, Braine; Urbaniack, Devos,